

Agenda

■ conférences

« **A la découverte des fonds iconographiques des Archives départementales de Maine-et-Loire** » par Pascal Téliier, attaché de conservation aux Archives départementales de Maine-et-Loire, responsable des fonds iconographiques

● 9 octobre 2010

« **Présentation des ressources en ligne du Ministère de la Défense : Mémoire des hommes** » par le Lieutenant-colonel Alain Petitjean, chef du bureau de culture d'arme à l'École du Génie, directeur du Musée du Génie.

● 4 décembre 2010

« **Comment identifier les gravures ?** » par Gwenaëlle Cathelain, restauratrice de livres, de gravures et de papiers.

● 15 janvier 2011

« **Les collections des Archives départementales de Loire-Atlantique et leurs liens avec l'Anjou** » par Jean-François Caraës, Conservateur en chef du patrimoine, directeur adjoint des Archives départementales de Loire-Atlantique.

● 5 février 2011

■ programmation culturelle des Archives départementales

- 2^e semestre 2010

● 19 septembre : Journées européennes du patrimoine.

● 15 novembre 2010 - 15 janvier 2011 : « **Histoire et historiens de l'Anjou** », exposition aux Archives départementales de Maine-et-Loire

● 19 et 20 novembre 2010 : « **Histoire et historiens de l'Anjou** » colloque en partenariat avec l'université d'Angers, Jean-Luc Marais, le musée des beaux-arts et la Bibliothèque municipale d'Angers.

■ visite des adhérents

Ces visites sont gratuites pour les adhérents (sauf mention contraire). Une participation de 2 euros est demandée pour les non-adhérents désirant participer aux visites.

● Le 8 octobre 2010 : visite des fondations du château de Saumur par E. Litoux, et de l'atelier de fabrication de soldats de plomb par A. Fougeray (réservé aux adhérents – entrée du château : 3 euros). RDV à 14h sur le parking du château de Saumur.

● Le 1^{er} décembre 2010 : visite de l'exposition *Histoire et historiens de l'Anjou* à 18 h aux Archives départementales

Pensez à vous inscrire pour le bon déroulement de ces visites. Remplissez et renvoyez le bulletin joint à ce *Marque Page*.

■ À VOIR

De l'Indienne aux châles... .. du Cachemire à l'Anjou

Cette exposition retrace l'histoire de l'Indienne, toile de coton teintée ou imprimée, créée vers 1758, qui donne naissance vers 1830 au cachemire, tissu fin en poils de chèvre portant le même nom que cet ancien État de l'Inde, et qui s'exporte à Angers dans des fabriques florissantes pour l'époque.

Musée du château des Ponts-de-Cé, du 13 mai au 19 septembre 2010.

Saint-Georges-du-Bois à travers ses archives

Cette commune du canton de Beaufort-en-Vallée a souhaité retracer son histoire et mettre en valeur ses archives – désormais classées – à travers une exposition réalisée par Marie Bretault, archivist, en collaboration avec les Archives départementales.

Mairie de Saint-Georges-du-Bois, du 6 au 19 septembre (horaires : se renseigner auprès de la mairie). Ouvert lors des Journées du patrimoine.

Avez-vous pensé à renouveler votre adhésion ?

vous désirez adhérer ?

Merci de bien vouloir découper le formulaire et de le retourner à notre siège social ou de vous reporter à notre site internet.

Adhésion / Association des Amis des Archives d'Anjou

Nom :

Prénom(s) :

Adresse :

Téléphone :

Et/ou mail (pour contact si modification de programme) :

Profession :

Date d'adhésion :

Cotisation annuelle (avec bulletin semestriel *Marque Page*)

12 euros : individuel / 18 euros : couple / 40 euros : personnes morales

Chèque à l'ordre de l'association des Amis des Archives d'Anjou, adressé aux "4A"

les 4A, Archives départementales de Maine-et-Loire, 106 rue de Frémur, BP 80744 49007 Angers cedex 01

Association des Amis des Archives d'Anjou marque page



BULLETIN DE LIAISON BIANNUEL / SEPTEMBRE 2010 / N° 44



ÉDITORIAL

Ce numéro de *Marque Page* présente nos activités pour le premier semestre : cours et conférences, visites, numéro spécial de notre revue *Archives d'Anjou*. Merci à tous les bénévoles qui ont permis de proposer à nos adhérents des activités toujours variées. Le succès des visites nous a conduit à réserver la gratuité de celles-ci à nos adhérents en demandant une modique participation aux autres participants. Merci à tous de souscrire rapidement au prochain numéro de notre revue et de le faire connaître auprès du plus large public possible.

Jacques Maillard

Siège social :

les 4A, Archives départementales de Maine-et-Loire,
106 rue de Frémur - BP 80744 49007 - Angers cedex 01.

<http://archivesanjou.free.fr>

Courrier électronique :

aaaanjou@yahoo.fr

Directeur de la publication :

Jacques Maillard

Comité de rédaction :

J.-M. Cauneau, C. Gatti, É. Mayer, J. Rohan

Mise en page / graphisme / impression :

SETIG-Palussière - I.S.S.N. : 1270-2536

Les articles n'engagent que leurs auteurs et ne peuvent être reproduits qu'avec leur autorisation.

Légende photo de couverture

« Paris-Orléans Railway, chateau of Saumur, motor car tour », affiche touristique en anglais signée Constant Duval, [1924] (*Archives départementales de Maine-et-Loire, 7 Fi 1741, cl. M.-P. Schmitt*).

Crédits photos

p. 2 : M. Nassiet, G. Lesage, M.-P. Schmitt

p. 3 : J. Rohan

p. 4 : Archives numérisées (Archives départementales de Maine-et-Loire)

p. 5 : C. Gatti

p. 6 : cl. Région Pays de la Loire - Inventaire général, P. Giraud, ADAGP

p. 7 : M.-P. Schmitt

p. 8 : Archives numérisées (Archives départementales de Maine-et-Loire)

p. 9 : É. Mayer

p. 10 : C. Gatti

p. 11 : © cliché musées d'Angers, photo P. David ; INRAP (cl. J. Rohan)

SOMMAIRE

■ Actualités des 4A - p. 1

Compte rendu de l'assemblée générale
par Michel Pécha

■ nouvelles têtes - p. 2

par Didier Boisson, Gérard Lesage, Michel Nassiet et Marie-Paule Schmitt

■ visites des adhérents - p. 3

par Émile Mayer et Joël Rohan

■ compte rendu des cours d'initiation - p. 4-5

par Jean-Michel Cauneau, Claire Gatti et Jean-Luc Marais

■ Le dossier - p. 6-7

Le suivi archéologique des travaux de restauration au château de Saumur (2004-2008)
par Emmanuel Litoux

■ vous avez la parole - p. 8

La sépulture d'un excommunié
par Émile Mayer et Brigitte Maillard

■ connaissez-vous ? - p. 9

Les anciennes mesures angevines : les mesures agraires
par Émile Mayer

■ soutenances de thèse - p. 10

par Didier Boisson et Alain Fougeray

■ patrimoine : quoi de neuf ? - p. 11

Le « roi enfant à la mèche longue » au musée d'Angers,
par Catherine Lesueur
Les fouilles de l'ancienne clinique Saint-Louis,
par Joël Rohan

■ Lectures - p. 12

■ Mots-croisés - p. 13

par Émile Mayer

■ Agenda - p. 14

LA PENSÉE DU JOUR

« Voit-on en Anjou un homme qui écrive mal, on dira franchement : *il est des clercs de Montreuil-Bellay, il boit mieux qu'il n'écrit* ».

Extrait de : Bruneau de Tartifume, *Les dictes facétieux satiriques, proverbes et actions joyeuses qui ont esté et sont d'Angiers et du Pays d'Anjou*, 1626 (cité par Aimé de Soland dans *Des proverbes et dictons d'Anjou*, 1858).

Des extraits mettant en scène d'autres dictons angevins vous seront proposés lors de nos prochains *Marque Page*.

Actualités des 4A

■ L'Assemblée générale ordinaire du 11 mars 2010

Le président Jacques Maillard ouvre la séance à 20h45 par le rapport moral sur l'exercice écoulé et les perspectives 2010. Sont présents ou représentés 81 membres. Le quorum est donc atteint.

Rapport moral 2009 du président

Le président rend compte de l'activité du Conseil d'administration lors de l'exercice 2009. Il s'est réuni à trois reprises et devra tenir une session le 24 mars 2010 pour tenir compte du résultat des élections des administrateurs de ce jour. Le conseil a veillé au bon déroulement des activités dont la plus importante a été la préparation et la sortie d'*Archives d'Anjou* 2009. La présence des administrateurs a été bonne. Claire Steimer, qui a joué un rôle de coordinatrice fort important, a quitté l'Anjou pour le service du patrimoine de la région Aquitaine. Le conseil unanime lui souhaite pleine et heureuse poursuite de sa carrière. Ses charges ont été réparties entre divers administrateurs dont Jean-Luc Marais pour les cours et conférences, Claire Gatti pour *Marque Page* et Alain Fougeray pour les relations avec la presse.

Le *Marque Page* nouvelle formule est édité à deux reprises (février et septembre) et bénéficie d'une plus belle présentation. Claire Gatti est toujours prête à recevoir des annonces diverses destinées à informer nos membres sur les activités culturelles.

La revue *Archives d'Anjou* a vu son tirage ramené à 400 exemplaires. Il faut noter le refus de la presse angevine de relayer cette parution. Il reste aujourd'hui 158 exemplaires invendus. Par contre et en raison des prix soldés, les anciens numéros partent assez bien. En 2010, nous faisons paraître un numéro spécial sur le végétal en Anjou. La plupart des articles ont été reçus par Yves Denéchère qui assume la direction des opérations de choix et de contrôle scientifique. Ce numéro fera l'objet de demandes de subventions et de mécénats. Par ailleurs le président fait remarquer que la réforme de la maîtrise en master I et II a quelque peu tari la réserve d'articles destinés aussi à promouvoir des étudiants. Ce ne sera bientôt plus qu'une question de décalage d'un an. Le conseil pour favoriser la lecture de notre revue par les étudiants a donné un prix préférentiel de 10 euros par exemplaire, sur justificatif de la carte d'étudiant.

Les cours et conférences enregistrent moins d'inscrits mais plus d'occasionnels. Un problème se pose avec la paléographie et le président en réserve la discussion au prochain conseil. Les visites annoncées dorénavant dans *Marque Page* marchent bien (12 présents le 17 décembre 2008 pour l'exposition sur le centenaire de la Conservation des Antiquités et objets d'arts, 20 présents le 4 février 2009 pour l'exposition *Mémoires d'objectifs* au musée des Beaux-Arts et la visite de la chapelle Saint-Éloi, plus de 60 présents pour l'exposition sur les enluminures en octobre et environ 25 présents le 18 novembre pour l'exposition André Leroy).

Notre participation aux Sociétés Savantes de l'Anjou est maintenue, nous serons présents le 3 octobre 2010 à Saint-Florent-le-Vieil sur le thème du paysage. Cette fédération est dorénavant présidée par Alain Jacobzone.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport financier

Notre trésorier, Patrice Marcilloux, nous commente le tableau de résultats joints. Il souligne deux points : la baisse des stocks et la relative baisse de la trésorerie. Cette dernière est due à la baisse des achats d'*Archives d'Anjou* cumulée à la réduction bienvenue du tirage mais dont l'effet pervers a été la hausse du prix de revient malgré les efforts tarifaires de notre imprimeur.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Élections

Il y a 10 postes à pourvoir dont 7 sortants qui se représentent, le remplaçant de Claire Steimer et 2 postes vacants. Les candidats sont tous réélus. Il s'agit de É. Mayer, Y. Denéchère, J.-L. Guitteny, M.-E. Gautier, R. Delavigne, J. Rohan, auxquels viennent s'ajouter Michel Nassiet, professeur d'histoire moderne à l'Université, D. Boisson, professeur d'histoire moderne, et G. Lesage.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée vers 21h30 et suivie d'une visite commentée de l'exposition sur les Pouilles aux Archives départementales et d'un « pot » convivial.

Michel Pécha

■ sortie d'Archives d'Anjou le 9 décembre

Archives d'Anjou n°14 est un numéro spécial, consacré à l'histoire du végétal en Anjou du Moyen Âge à nos jours. Sa réalisation a été coordonnée par Yves Denéchère et Cristiana Oghina-Pavie. Vous en trouverez le sommaire détaillé sur le dépliant ci-joint.

Prix de vente : 25 euros en souscription, puis 29 euros.

Tarif spécial pour les étudiants : 10 euros sur présentation de la carte d'étudiant.

nouvelles têtes

Didier Boisson, Michel Nassiet et Gérard Lesage ont été élus lors de l'assemblée générale de mars 2010. Ils rejoignent le conseil d'administration des 4A.

Marie-Paule Schmitt est depuis avril dernier la directrice adjointe des Archives départementales de Maine-et-Loire, en remplacement de Brigitte Pipon.

Ils se présentent en quelques lignes ...

Didier Boisson

Professeur d'Histoire moderne à l'Université d'Angers, ses recherches portent avant tout sur le protestantisme aux XVII^e et XVIII^e siècles. Il a ainsi publié *Les protestants de l'ancien colloque du Berry de la Révocation de l'édit de Nantes à la fin de l'Ancien Régime, 1679-1789* (Paris, 2000), *Consciences en liberté ? Itinéraires d'ecclésiastiques convertis au protestantisme, 1631-1760* (Paris, 2009), et un ouvrage de synthèse sur *Les protestants dans la France moderne* (Paris, 2006).

Il s'est également intéressé à l'histoire du collège de La Flèche en publiant *Le Journal de Stanislas Dupont de La Motte, inspecteur du collège de La Flèche, 1771-1776* (Rennes, 2005).

Il prépare l'édition des actes des synodes protestants de la province d'Anjou-Touraine-Maine aux XVI^e et XVII^e siècles.



Michel Nassiet

Né en 1952, Michel Nassiet est agrégé d'histoire (1982), docteur de l'université de Paris Sorbonne-Paris IV (1989) et habilité à diriger des recherches (1997). Il a été élu maître de conférences à l'université de Rennes-2 Haute-Bretagne en 1991, puis professeur, en 2000 à l'université de Poitiers, en 2003 à l'université d'Angers. Il est membre du CERHIO (UMR 6258). Il a été

nommé en 2007 membre senior à l'Institut universitaire de France. Spécialiste d'histoire sociale, il a travaillé sur la noblesse et ses mécanismes de reproduction, puis a ouvert un nouveau chantier sur l'évolution de la violence au cours de l'époque moderne et le problème de son interprétation. Outre sa thèse (*Noblesse et pauvreté : la petite noblesse en Bretagne*) et son mémoire d'habilitation (*Parenté, noblesse et Etats dynastiques*, EHESS, 2000), il a publié près de quatre-vingts articles.



Gérard Lesage

Ancien élève de l'École Nationale d'Administration, juriste de formation, Gérard Lesage a effectué l'essentiel de sa carrière administrative au sein des ministères chargés de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il a participé à la rédaction d'un ouvrage sur l'organisation et la gestion du système éducatif.

Inspecteur général honoraire de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche, il a toujours, parallèlement à ses fonctions administratives, effectué des recherches historiques. Il a publié un ouvrage sur la bataille de Denain, préfacé par Daniel Roche, et un autre sur le petit train de l'île d'Oléron.

Il est membre d'un groupe d'études sur l'histoire locale de Juigné-sur-Loire.



Marie-Paule Schmitt

Marie-Paule Schmitt a pris ses fonctions le 1er avril dernier comme directrice-adjointe des Archives départementales de Maine-et-Loire. C'est une découverte complète de l'Anjou pour elle, puisqu'elle vivait auparavant en Ile-de-France. Après ses études à l'École des chartes, validées par la soutenance d'une thèse sur l'histoire des jeux radiophoniques diffusés entre les années 1940 et 1970, elle prend en effet en 2006 son premier poste aux Archives nationales (site de Fontainebleau). Elle y encadre le service chargé de la collecte et des traitements des fonds, sur un site qui conserve environ 200 kml de documents en provenance de l'administration centrale. Au sein des Archives départementales, elle sera notamment responsable du suivi des archives du domaine judiciaire.

visites des adhérents

■ exposition : 1910, L'Anjou sous les eaux

« Montrer qu'il n'y a pas que la Seine qui a débordé ». C'est par ces mots qu'Élisabeth Verry dévoile à la trentaine d'adhérents venus découvrir l'exposition « 1910, L'Anjou sous les eaux » pourquoi cette dernière a été mise en place, cent ans après ces crues mémorables.

L'exposition est découpée en cinq parties : la première explique pourquoi l'Anjou est sujet aux inondations ; la seconde montre que la crue est une réalité de tous les temps ; la troisième partie s'attache à l'évènement, la quatrième à son environnement. La cinquième partie enfin offre un rappel jusqu'à aujourd'hui et s'interroge sur les conclusions à tirer de telles inondations.

Cette visite nous a permis de découvrir la nature et l'ampleur tout à fait exceptionnelles de ces inondations, la façon dont les responsables du début du XX^e siècle ont organisé les secours et les enseignements (prévention, protection) qui ont pu être tirés d'un tel désastre. Une exposition très instructive à voir jusqu'au 24 septembre aux Archives départementales de Maine-et-Loire.

Joël Rohan



Visite de l'exposition 1910, L'Anjou sous les eaux, sous la conduite d'Élisabeth Verry le 6 mai dernier.

■ exposition : Jean-Adrien Mercier, Les couleurs du rêve

Autour de la donation Sylvie Mercier

Nous étions nombreux – presque trop – à nous grouper autour de Sylvain Bertoldi pour ce voyage autour de l'œuvre et de l'atmosphère de Jean-Adrien Mercier en ce lundi 7 juin. Pouvions-nous souhaiter meilleur guide que le commissaire de l'exposition pour nous faire (re)découvrir un artiste au talent beaucoup plus divers que nous l'imaginions ?

Merci à Sylvie Mercier pour la donation de soixante œuvres de son père autour desquelles s'organise la rétrospective.

La salle Chemellier est un peu exigüe pour bien apprécier certains tableaux avec le recul nécessaire, mais les œuvres sont disposées de telle sorte que les talents divers de J-A Mercier sont bien mis en valeur : le dessinateur d'abord, puis le peintre – *fauviste* au début – qui deviendra le coloriste que l'on connaît. Mais aussi l'affichiste (115 illustra-

tions de films parmi les plus importants de l'entre-deux-guerres), le concepteur et l'illustrateur de contes, de poèmes et de livres pour enfants. Mais, sait-on qu'il s'est initié à la gravure sur bois et à l'eau forte ? Qu'il a décoré la salle des jeux du France, qu'il a illustré les menus de French Line ? Octogénaire, il se fait décorateur sur porcelaine, imaginant un service de table orné de trente-cinq ballons différents pour le bicentenaire de la montgol-fière. A 88 ans, nouvelle technique encore : en hommage à son père maître verrier, il renoue avec l'art du vitrail en acceptant une commande destinée à la chapelle du Plessis-Bourré.

Il nous a quittés en 1995 après avoir parcouru et illustré le XX^e siècle mais il demeurera à l'égal de Du Bellay le chantre de l'Anjou et de la Loire, lui dont la devise était « *Où que je sois, je suis ancré en Loire* ».

Si la rétrospective Mercier est achevée lors de la parution de ce *Marque Page*, nous vous engageons à vous procurer – si ce n'est déjà fait – le catalogue de l'exposition (15 euros) qui complètera avantageusement vos connaissances sur notre concitoyen.

Émile Jayet

compte rendu des cours d'initiation

■ Les collections des Archives départementales d'Indre-et-Loire : leurs liens avec l'Anjou

par leur directeur, Luc Forlivesi (9 janvier 2010)

L'histoire de l'Indre-et-Loire entretient de nombreux rapports avec celle du Maine-et-Loire dans la mesure où, lors de la création des départements en 1790, l'abandon du projet « saumurois » aboutit à mettre sous l'autorité de Tours toute une partie orientale de l'Anjou, soit 24 paroisses de Château-la-Vallière à Bourgueil, ainsi que la ville de Richelieu. N'oublions pas non plus que l'Anjou appartenait à la généralité de Tours.

Avant toute recherche sur place aux AD d'Indre-et-Loire, il est conseillé de consulter leur site web (<http://archives.cg37.fr/>), où l'on trouvera, en particulier, un guide thématique aux multiples fiches, de nombreux inventaires, le plus souvent au format pdf, où l'on peut actionner la commande « rechercher ». On trouve aussi les tables décennales de l'état civil (depuis 1792) numérisées.

Comme tous les dépôts, les fonds des archives d'Indre-et-Loire ont souffert de pertes et de destructions, mais ils restent très abondants et sont aujourd'hui répartis sur deux sites, l'un situé à Tours pour les « Archives historiques » (15 km linéaires), l'autre à Chambray-lès-Tours, dédié aux « Archives contemporaines » (23 km linéaires).

Outre, évidemment, les registres de catholicité (4E) et les minutes notariales (3E) concernant la partie occidentale de l'Indre-et-Loire, voici quelques exemples de fonds, intéressant l'histoire de l'Anjou, pour lesquels la partition a parfois été mal faite.

- Série B : 7B Duché-pairie de La Vallière, siège de Château-la-Vallière (1534-1791).
- Série C : fonds de l'Intendance, essentiel pour l'Anjou, qui était rattachée à cette administration. On y trouve tous les sujets, en particulier voirie, turcies et levées, navigation sur la Loire, octrois, domaines etc.

Le parcours des inventaires en ligne (en xml et pdf) permet très vite de repérer des toponymes du Maine-et-Loire : Longué, Montreuil-Bellay...

- Série E : chartiers, papiers de familles de marchands de Saumur etc.
- Séries G/H : prieurés de Fontevraud
- Série M : 7 M Eaux-et-forêts, où l'on trouve, par exemple la forêt de Chandélais.
- Série J : 24J, Génie militaire (1701-1935) – places d'Angers et Saumur (inventaire pdf en ligne). Voir aussi en série R.

Biblio : Fabrice MAUCLAIR, *La Justice au village. Justice seigneuriale et société rurale dans le duché-pairie de La Vallière (1667-1790)*, Rennes, PUR, 2008. - François CAILLOU, *Une administration royale d'Ancien Régime : Le Bureau des Finances de la Généralité de Tours (1577-1790)*, 2 vol., Tours, 2005.

Jean-Michel Cauneau

■ La recherche en archives communales

par Claire Gatti, responsable des archives communales aux Archives départementales de Maine-et-Loire (6 février 2010)

Les archives communales sont le reflet du fonctionnement administratif des 363 communes du département, mais aussi le témoin de leur histoire. Elles remontent pour la plupart à la Révolution, date de création des communes. Quelques exceptions toutefois : les archives d'Angers, Saumur, Baugé, Doué-la-Fontaine, Beaufort-en-Vallée et Montreuil-Bellay, bien plus anciennes, car ces villes ont obtenu très tôt un statut communal. Les documents conservés sont variés : registres paroissiaux puis d'état civil bien sûr, plans de bâtiments, listes de recensement de population, budgets communaux et registres de délibérations du conseil municipal pour ne citer que ceux-ci. La majeure partie de ces archives se trouve dans les mairies du département, où elles peuvent être consultées (contacter la mairie avant tout déplacement). Quarante-cinq communes ont déposé leurs archives aux Archives départementales (série AC), lesquelles offrent également des sources complémentaires, notamment dans les séries modernes (séries O, M...).

Claire Gatti



Mairie de Trélazé, élévation du corps principal, 1871-1874 (Archives départementales de Maine-et-Loire, 90J 3554).

■ La noblesse angevine à l'époque médiévale : sources détenues par les Archives nationales

par Jean-Pierre Brunterc'h, conservateur en chef aux Archives nationales (section ancienne) (6 mars 2010)

Les sources relatives aux familles nobles de l'Anjou, conservées aux Archives nationales, concernent essentiellement la transmission des biens. Avant toute recherche à Paris, il faut consulter le site du CARAN (<http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/>) et les nombreux inventaires, imprimés ou en ligne sur ce site (en pdf ou xml, la recherche est donc aisée en plein texte).

L'Anjou est concerné au premier chef par trois grands fonds où l'on trouve des documents variés mentionnant des personnes : établissement ou transgression de coutumes, listes de détenteurs de fiefs (hommages et aveux), accords, ventes, rachats, franc fiefs, testaments, comptes de la chambre aux deniers des princes etc.

• Le Trésor des chartes (série J). Les titres sont répertoriés suivant leurs « layettes » d'origine (meubles qui servaient à leur conservation). Pour l'Anjou ducal (compté dans « Orléanais ») : J 178-179, et aussi J 175-176. Voir encore les registres qui consignent les lettres d'anoblissement : par exemple JJ 70 (registre de Philippe VI pour 1336 et suiv.),

JJ 266 (registre de Charles IX pour l'année 1568) etc.

• La Chambre des comptes (Série P). Malgré l'incendie de 1737, il y reste encore beaucoup d'archives angevines, en particulier dans le « Journal », qui recense les actes au fur et à mesure de leur établissement et donne ainsi une foule de renseignements généalogiques ou biographiques. On trouve, pour l'Anjou : P 329 à 350 (Anciens aveux. 1311-1541), P 351 à 431 (Nouveaux aveux 1359-1744). P 432 (Hommages et aveux 1245-1610), P 1123 et 1124 (Remembrances d'assises 1450-1467), P 1133 (Inventaire des hommages et aveux 1559-1643), P 1334 à 1354 (Titres de la maison d'Anjou), P 1420 à 1423 (Anjou 1385-1755 et titres de la châtellenie de Chambellay), P 1896 (Remembrances du fief du roi et de la seigneurie d'Angers, 1671), P 2814 à 287 (Journal de la Chambre 1323-1791). Voir aussi registres PP 10 et 92, inventaires PP 33-34.

• Le Parlement de Paris (série X). On y trouve procuration et minute de l'arrêt de tous les procès jugés en appel, les transactions homo-

loguées... Malheureusement, les inventaires efficaces sont encore rares. Il faut donc disposer de renseignements préalables pour savoir quel registre consulter (en dehors des sous séries X1A à X5B, dont les inventaires sont maintenant en ligne). Mais un guide sera bientôt accessible.

Attention aux déclassés qui ont déplacé des pièces des séries J et P dans d'autres séries. En série K (Monuments historiques) : K 531 et suiv. (Papiers des princes du sang), K 1144 (31 à 46) - Généalogie des anciennes maisons comtales d'Anjou etc. (1349-1779). En série L (Monuments ecclésiastiques) : L 728 (Évêché d'Angers). En série M (Mélanges dont titres nobiliaires) : MM 685, M 1023 (Rouleau orné sur la chronologie d'Anjou). En série Z (Juridictions) : Z2 3920 (Assises de la châtellenie de Pouancé 1404-1408).

Une certitude : ces sources angevines conservées à Paris sont gigantesques et encore fort peu exploitées !

Jean-Michel Cauneau

■ portes et fenêtres, contributions foncières, taxes, prestations en nature, etc. que nous apprennent les impôts du XIX^e siècle sur la vie quotidienne des français ?

par Jean-Luc Marais, maître de conférences honoraire en histoire contemporaine, Université d'Angers (27 mars 2010)

Les impôts au XIX^e siècle sont issus des réformes de la Constituante, et sont restés pour l'essentiel en place jusqu'en 1917 (impôt sur le revenu). Il y a quatre impôts d'état : contribution personnelle et mobilière (sur la richesse), sur tous les individus au lieu de leur domicile ; contribution foncière, sur les revenus fonciers, payée par tous les propriétaires ; contribution sur les portes et fenêtres, sur les immeubles d'habitation ; patente sur les activités commerciales et industrielles. Pour les trois premières contributions, ce sont des impôts de répartition : l'État fixe le total de l'impôt à prélever, qui est ensuite réparti entre départements (par la Chambre), entre arrondissements (par le conseil général), entre communes (par le conseil d'arrondissement), entre contribuables (par le maire, les répartiteurs, et les inspecteurs des impôts). La répartition se fait selon des calculs com-

plexes, tenant parfois (portes et fenêtres, contribution personnelle) compte d'un tarif. La patente est un impôt de quotité, c'est-à-dire l'application d'un tarif (en fonction de la taille des agglomérations, de la profession, de la valeur locative du local). Ne voulant pas augmenter les impôts directs, l'État a rétabli les impôts indirects et les taxes, supprimés lors de la Révolution. Dès 1830, le revenu des impôts indirects (sel, boissons, timbre, successions, etc.) dépasse les impôts directs. Les ressources des communes viennent surtout des centimes additionnels : un pourcentage ajouté à l'impôt direct. C'est en série G des archives communales qu'on trouve les documents sur les prélèvements de l'impôt d'état, et des impôts communaux liés.

Jean-Luc Marais



Patente délivrée le 29 ventôse an VII à Mathieu Boigné pour exercer la profession de tisserand-fabricant à Beaufort-en-Vallée (Archives départementales de Maine-et-Loire, 83 AC 2 G 12/1).

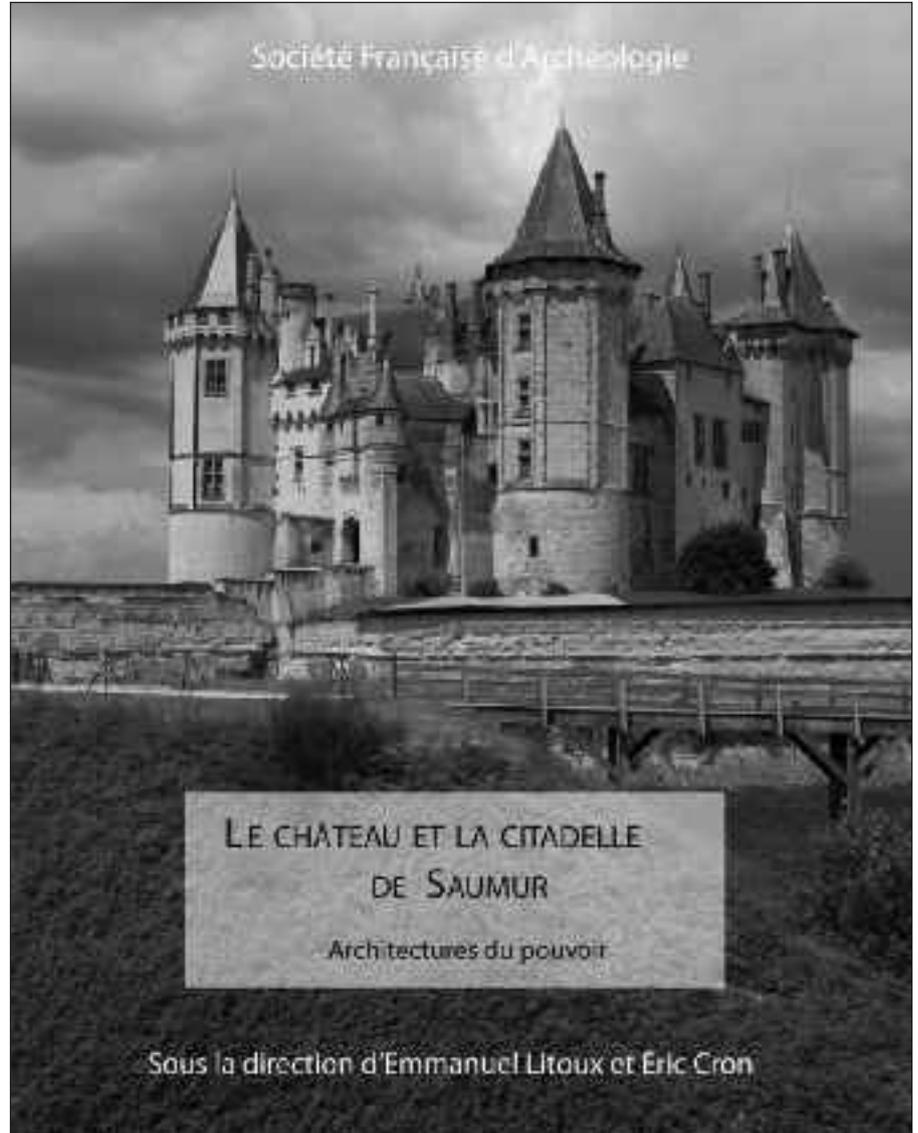
Le dossier

■ Le suivi archéologique des travaux de restauration au château de Saumur (2004-2008)

Le château et la citadelle de Saumur forment un ensemble architectural exceptionnel, juché au sommet du promontoire dominant la ville et le fleuve royal. Imposant par sa masse, le monument présente toutefois une grande fragilité du fait de son implantation hardie mais déraisonnable au plus près de la bordure du coteau. Suite à l'effondrement d'une partie du front nord de la citadelle en avril 2001, l'ensemble castral a fait l'objet entre 2004 et 2008 d'une importante campagne de restauration dont le suivi a été assuré par le Service archéologique départemental. Les travaux sur la citadelle, les reprises des fondations de l'aile nord-est du château médiéval et la réfection de l'étanchéité de la haute cour ont permis d'affiner les connaissances sur différentes périodes clés de l'histoire du site, dans le prolongement des recherches menées entre 1992 et 2002 par A. Dodd-Opritesco (INRAP). La durée de l'intervention a également été mise à profit pour reprendre l'étude de la reconstruction du château par les ducs de la seconde maison d'Anjou dans le dernier tiers du XIV^e siècle.

Plusieurs sondages ont permis de préciser les connaissances sur la tour maîtresse romane identifiée en 1994. Ce bâtiment de 19,5 x 17,4 m hors-œuvre, aux murs épais de près de 3 m, se trouve partiellement conservé sous la cour du château. Deux étroites fenêtres mises en évidence en 2005 sur le mur nord-est ont permis de restituer un niveau inférieur haut d'au moins 10 m, sans doute dévolu au stockage. L'analyse des techniques de mise en œuvre, en particulier le traitement des pierres de taille de parement, oriente la datation de cet édifice sur la seconde moitié du XI^e siècle, peut-être à l'époque de Foulques le Réchin. Une motte dont la plate-forme sommitale dominait d'environ 7 m les terrains environnants fut adossée contre la tour, côté sud, vraisemblablement dans le courant du XII^e siècle.

L'édification de la forteresse constituée de quatre tours à base talutée, reliées par des courtines également talutées est maintenant datée des années 1215-1225 ; ce chantier s'inscrit dans le cadre de l'intégration

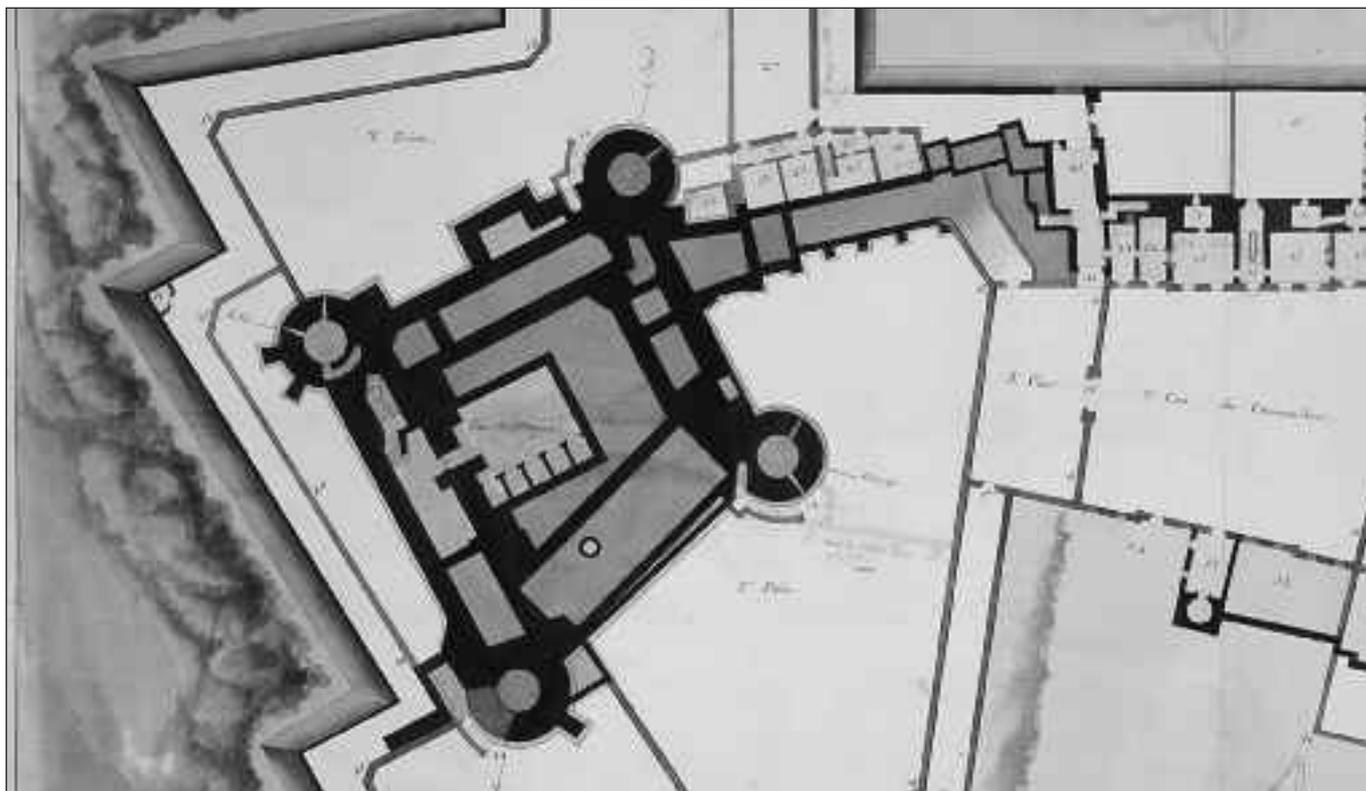


Couverture de l'ouvrage dirigé par Emmanuel Litoux et Éric Cron, à paraître en septembre 2010.

du Saumurois et plus largement de l'Anjou dans le domaine capétien. Le nouveau château vint ceindre la motte ainsi que la tour romane qui, située au centre du nouveau dispositif, conserva vraisemblablement son statut de tour maîtresse. Les maçonneries très homogènes suggèrent un chantier mené relativement rapidement. Si l'état d'achèvement de la tour ouest reste incertain, il semble en revanche qu'au moins les deux tours nord et est aient comporté, au-dessus des pièces en rez-de-cour, au moins un étage supplémentaire en pierre couronné de hourds et couvert par une charpente, soit en tout quatre niveaux. D'autre

part, les traces de plusieurs bâtiments en pierre et en pan de bois, adossés aux courtines nord-est et sud-ouest, ont été mises en évidence.

De très importants travaux sont engagés dans le dernier tiers du XIV^e siècle par les ducs d'Anjou afin d'édifier un palais sur les murs de la forteresse du XIII^e siècle. La réalisation de sondages et l'analyse archéologique des élévations ont fourni des résultats qui, croisés avec les comptes décrivant la construction de l'aile nord-est dans les années 1368-1376, permettent de suivre assez précisément l'avancement des tra-



Premier plan général du château de Saumur pris à la hauteur des caves du donjon (détail), par Charles-Marie Normand, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, 1812 (Archives départementales de Maine-et-Loire, 1 Fi 165).

vaux. Contrairement à ce qui est habituellement admis, le chantier de l'aile nord-ouest et de la tour ouest n'a pu commencer qu'après celui de l'aile sud-est, soit vers 1380. Se rattachent également à cette campagne de travaux la démolition partielle de la tour romane, la construction de la voûte qui en couvre la partie inférieure, et l'édification de l'escalier d'honneur ainsi que de la galerie nord-est. Les troisième et quatrième campagnes correspondent respectivement à la construction des ailes sud-est et sud-ouest, cette dernière étant strictement contemporaine du châtelet. Les travaux s'achèvent au plus tard au tout début du XV^e siècle. L'étude des parties conservées en élévation, enrichie des données de la fouille et de l'exploitation des sources d'archives, nous permet de mieux appréhender la qualité de ce programme architectural exceptionnel (techniques de mise en œuvre de la pierre, sculpture, pavements, voûtes lambrissées, couvertures...). La confronta-

tion entre le château, les sources comptables du XIV^e siècle et la fameuse représentation des *Très Riches Heures du duc de Berry* a permis de démontrer la très grande fiabilité de l'enluminure.

Le suivi des travaux de reconstruction du front bastionné a fourni l'occasion de mieux appréhender la topographie ancienne de tout le secteur situé au nord-ouest du château, dont on sait maintenant qu'il fut aménagé en terrasse à la fin de l'époque médiévale. La construction du front nord-ouest de la citadelle date des années 1590-1593. Le chef protestant Duplessis-Mornay investit d'importants moyens pour que les travaux avancent rapidement. Pourtant, le croisement entre l'analyse archéologique et les documents d'archives révèle que le projet n'a pas été mené tout de suite à son terme. En effet, si les canonnières sont bien contemporaines des remparts, les casemates voûtées qui les desservent datent seulement du milieu du XVII^e siècle.

Outre les opérations archéologiques, le monument a fait l'objet ces vingt-cinq dernières années de plusieurs études menées en accompagnement des travaux de restauration ainsi que dans le cadre d'une mission du service municipal de l'Inventaire et de mémoires universitaires. La confrontation entre ces différentes approches a permis de renouveler des pans entiers de l'histoire du site. La richesse de toutes ces recherches appelait une publication scientifique à laquelle a participé une dizaine d'auteurs ; l'ouvrage récemment publié propose par période une synthèse des principaux résultats, depuis la fondation du site au X^e siècle jusqu'à la « patrimonialisation » du monument à partir de la fin du XIX^e siècles.

Emmanuel Litoux
Archéologue,
Service archéologique départemental

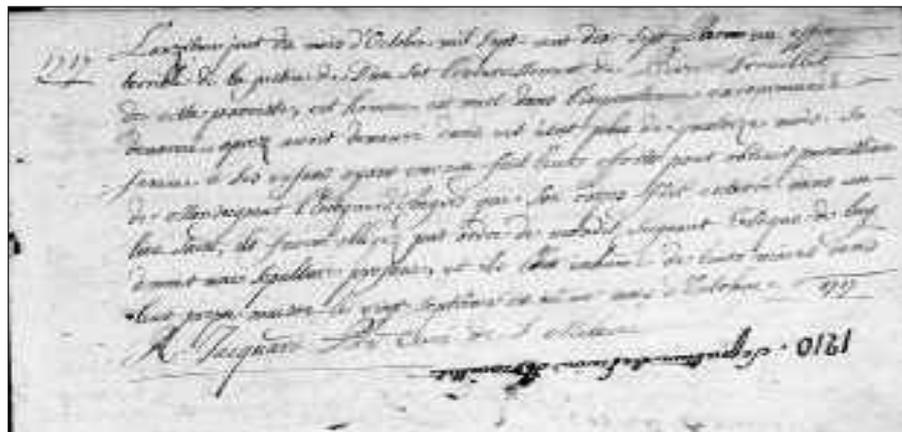
Emmanuel Litoux, Eric Cron (dir.), *Le château et la citadelle de Saumur : architectures du pouvoir, supplément au Bulletin Monumental*, Société Française d'Archéologie, volume broché 22 x 27 cm, 224 p., environ 200 ill. en noir et blanc et en couleur, Paris, 2010, 30 €.

Une visite des fondations du château de Saumur commentée par Emmanuel Litoux est proposée aux adhérents le 8 octobre prochain (voir page Agenda).

vous avez la parole

■ La sépulture d'un excommunié

M. Bernard Cordier, adhérent des 4A et auteur d'un ouvrage très documenté sur sa commune (*Saint-Melaine-sur-Aubance, un village en Anjou : recherches historiques et anecdotes*), nous signale deux actes trouvés dans les registres paroissiaux de Saint-Melaine et qui méritent quelques éclaircissements. En voici un, le second fera l'objet d'un commentaire dans le prochain *Marque Page*...



Acte de sépulture de Pierre Trouillet, décédé le 11 octobre 1717 à Saint-Melaine-sur-Aubance, extrait du registre paroissial de la collection communale (numérisé et en ligne sur www.archives49.fr).

Cet acte de sépulture n'apparaît pas au jour dit sur le registre. Il figure en dernière page du cahier de l'année 1717 et est écrit à l'envers. Émile Mayer nous en propose une transcription :

« L'onzième jour d'octobre mil sept cent dix sept Par un effet terrible de la justice de Dieu, sur l'endurcissement de Pierre Trouillet de cette paroisse, cet homme est mort dans l'impénitence excommunié, dénoncé, après avoir demeuré dans cet état plus de quatorze mois. Sa femme et ses enfants ayant en vain fait leurs efforts pour obtenir permission de Monseigneur l'Evêque d'Angers que son corps fût enterré dans un lieu saint, ils furent obligés par ordre de mon dit Seigneur Evêque de lui donner une sépulture profane ; et ils l'ont inhumé de leurs mains dans leur propre maison, le vingt septième du même mois d'octobre 1717.

R. Jacquard Prêtre – Curé de St Melaine »

Sous cette signature, mais à l'endroit : « 1210 [numéro de l'acte, N.D.L.R.] Sépulture de Pierre Trouillet »

Voici les explications de Brigitte Maillard :

Les excommuniés n'ont pas le droit à la sépulture dans la terre bénie du cimetière et sont donc enterrés n'importe où (c'est le cas aussi des protestants qui manifestent leur attachement à leur religion en refusant les secours de l'Église dans leurs derniers moments, ou encore des suicidés quand le corps n'a pas été brûlé et les cendres dispersées au vent). Les efforts de la famille prouvent combien cette dernière « punition » était durement ressentie. Les juges laïques pouvaient intervenir pour « procurer la sépulture ecclésiastique aux morts ». Le problème devait se poser assez souvent en ville à cause de la présence des protestants pour que la déclaration du 9 avril 1736, art. VI, prévoit que « ceux auxquels la sépulture ecclésiastique n'est pas accordée, ne soient inhumés qu'en vertu d'une ordonnance du

lieutenant général de police » (Denisart, *Collection de décisions nouvelles*, 5^e éd., 1766, T. III, p. 80.)

Le curé n'a pas à enregistrer cette sépulture dans le registre paroissial mais ici il l'a fait pour en garder mémoire (sans doute à la fois pour preuve du châtement encouru, mais aussi à cause des effets civils de la mort de l'individu), ce qui montre bien la double valeur des registres paroissiaux, tenus à titre religieux et civil et la conscience qu'en ont les curés.

Écrire un texte à l'envers sur le registre se fait parfois pour marquer le caractère infamant (certains curés bretons inscrivent ainsi le baptême des enfants illégitimes, mais c'est au milieu des autres actes puisque ces enfants sont baptisés tout à fait canoniquement).

Le monastère de la Visitation à Angers

Jean Vatus, nouvel adhérent des 4A, a été très « intéressé » par l'étude de Rose-Marie Le Rouzic sur « L'enclos de la Visitation à Angers (XVII^e-XX^e s.) », paru dans *Archives d'Anjou* n°13. Il nous signale qu'il a « pour [sa] part écrit un essai historique sur la Visitation d'Angers » et nous adresse quelques précisions par courrier.

« Le premier monastère, situé à Saint-Laud (actuel quartier de la gare) subsista depuis sa fondation en 1636 jusqu'à la période révolutionnaire en 1792 où il fut dissout. L'installation de cette congrégation à Angers est due à l'action de Guy Lanier, vicaire général du diocèse d'Angers et grâce à l'arrivée de religieuses venant du monastère de Paris, encouragées par sainte Jeanne de Chantal, la fondatrice.

C'est en 1863 que le second monastère vit le jour dans une vaste propriété sise chemin de Frémur, un quartier d'Angers encore à la campagne et quelque peu éloigné du centre. Ce fut l'insistance d'une pieuse laïque qui contribua à faire venir des religieuses du monastère du Mans. La construction de la chapelle et des bâtiments conventuels s'échelonna de 1868 à 1932. Ce sont ceux qu'on peut voir de nos jours [à gauche à l'entrée des Archives départementales, N.D.L.R.].

Les religieuses quittèrent le monastère en 1971 pour être accueillies par le monastère de Nantes. Le conseil général se rendit acquéreur de cette propriété en 1974. »

connaissez-vous ?

■ Les anciennes mesures angevines

Suite à la demande formulée par plusieurs adhérents des 4A, nous avons pensé qu'une étude sur les différentes mesures et leurs correspondances entre elles, ainsi qu'avec notre système métrique actuel, était une bonne idée. Toutefois, il nous semble qu'un cours d'initiation sur la métrologie risque d'être un peu répétitif, voire soporifique.

C'est pourquoi nous vous proposerons une série d'articles qui traiteront des mesures agraires, de longueur, de capacité,... au cours des prochains numéros de *Marque Page* – étant entendu que toute intervention précisant ou rectifiant nos affirmations sera la bienvenue. Nous espérons ainsi répondre à votre attente.

Dans un premier temps, notre référence essentielle sera « les anciennes mesures du Centre Ouest » de Pierre Charbonnier et Abel Poitrineau, dans le chapitre consacré à l'Anjou.

Les mesures agraires

La mesure agraire courante en Anjou est l'arpent. Il s'agit d'un arpent de 100 perches carrées de 25 pieds de long. Ainsi, l'arpent correspond-il à 0,6591 hectares.

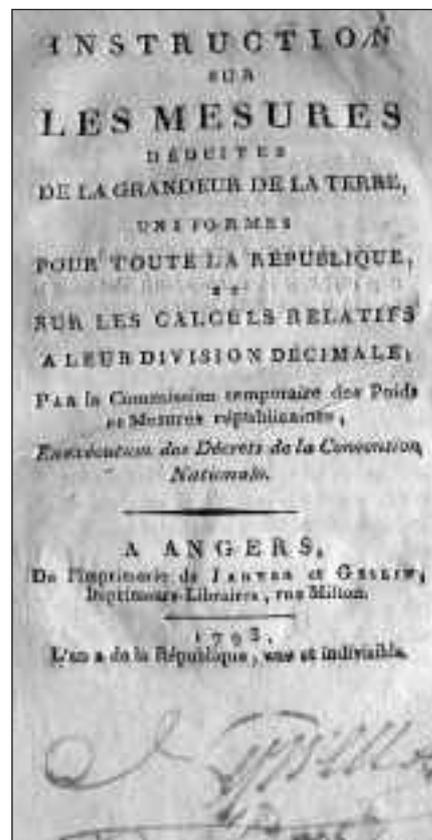
On rencontre cependant d'autres mesures, reprenant des appellations concrètes, mais au XVIII^e siècle, elles sont conçues par rapport à l'arpent et ont donc perdu leur caractère concret :

- le journal pour les terres correspond à 80 perches carrées donc à 0,5291 ha.

- la setrée ou setterée correspond à 6/5 d'arpent, soit 120 perches carrées, donc à 0,7909 ha ; elle se divise en 2 minées (0,3954 ha), et la minée en 2 quartiers valant donc 0,1648 ha.

Pour Le Mene, on emploierait le journal au nord d'une ligne ouest-est définie par la Loire, l'Authion et le Lathan – la setérée étant une mesure utilisée plus souvent au sud.

Prochain document : la boisselée et ses valeurs dans les principales localités angevines.



Émile Jayet Instruction instituant le nouveau système de mesure, 1793.

■ Association « La présence du haut-Anjou »

Créée par une dizaine de passionnés, cette toute jeune association s'intéresse à l'histoire du sud-Mayenne et du haut-Anjou, du Segréen au Craonnais en passant par Château-Gontier. C'est pour l'heure à l'histoire du chemin de fer sur ce territoire, de 1840 à 1940, qu'ils consacrent leurs recherches, avec l'envie de publier un jour le fruit de leur travail. Un appel est donc lancé à toute personne qui disposerait de documents ou d'informations sur ce thème.

Contact : Marcel Samson, président de l'association, 02 43 07 84 37 ; Évelyne Ernoul, 02 43 07 75 43.



Page d'accueil de la section « patrimoine » du site internet de la Bibliothèque municipale d'Angers (<http://bm.angers.fr/patrimoine/presentation-des-collections-patrimoniales/index.html>).

■ Le site internet de la bibliothèque municipale d'Angers fait peau neuve

Le site internet de la Bibliothèque municipale d'Angers a été entièrement refondu en juin dernier. La section « Patrimoine » y présente notamment de nouveaux outils d'aide à la recherche, des inventaires de fonds et des bibliographies sur les manuscrits et imprimés rares de la bibliothèque.

soutenances de thèse

■ MARTINE TARONI

Les Souvenirs d'un nonagénaire de François-Yves Besnard

Madame Martine Taroni a soutenu le 23 janvier 2010 à l'université du Maine sa thèse de doctorat d'histoire : *Souvenirs d'un nonagénaire, François-Yves Besnard (1752-1842). Un curé aux prises avec la Révolution*. L'étude de Martine Taroni permet de comprendre l'itinéraire de cet Angevin et de rétablir le texte de Besnard, publié une première fois en 1880 par Célestin Port qui avait modifié les *Souvenirs* afin de faire apparaître son auteur comme un bon républicain.

Les Souvenirs d'un nonagénaire constituent une source bien connue des Angevins et des Manceaux qui s'intéressent à la société d'Ancien Régime en raisons des nombreux aspects évoqués par Besnard. Il s'intéresse en particulier à la vie dans les campagnes angevines, à la ville d'Angers, aux établissements d'enseignement, du collège de Doué à l'université d'Angers, aux Lumières par son admiration pour l'*Encyclopédie* et Rousseau, à la sociabilité des élites mancel-



Publication de l'ouvrage de François-Yves Besnard par Célestin Port en 1880 (Archives départementales de Maine-et-Loire, BIB 2282/1).

les quand il devient curé de Nouans, paroisse près du Mans.

Besnard apparaît ensuite comme un acteur de la Révolution. Présent à Versailles et à Paris pendant l'été 1789, il est curé jureur en 1791, il renonce à la prêtrise en 1793 en pleine déchristianisation et, pendant le Directoire, grâce à son ami angevin La Revellière, il devient maire du Mans, avant de renoncer à la vie publique au moment du consulat.

Les Souvenirs d'un nonagénaire doivent être prochainement publiés aux Presses Universitaires de Rennes.

Didier Boisson

■ pierre bouvet

L'application, dans la province d'Anjou, de l'édit de novembre 1696 instituant un impôt sur les armoiries et créant l'Armorial général de France

Le 12 juin 2010, Maître Pierre Bouvet, ancien bâtonnier, a soutenu, à l'Université de Rennes 1 et sous la direction du Professeur Franck Bouscau, une thèse de doctorat en droit sur l'application, en Anjou, de l'édit de novembre 1696. Les rapporteurs étaient le Recteur Henri Legoherel, professeur honoraire à l'Université d'Angers, et Monsieur Michel Pastoureau, Directeur d'études à l'École pratique des hautes études. Le premier a souligné le caractère « colossal » d'un travail fondé sur une « recherche exceptionnelle », tandis que le second y voyait « un modèle d'édition, d'analyse, d'interprétation et de mise en perspective ». La thèse a obtenu la mention très honorable avec les félicitations unanimes du jury.

Après une présentation de l'édit et de son application, ce travail donne deux publications de quelque 800 pages (jusqu'alors iné-

dites) concernant notre province dans le manuscrit 32226 de la Bibliothèque nationale de France.

C'est d'abord le texte brut à partir des treize « états » qui le composent puis le même, rétabli dans l'ordre chronologique des enregistrements et pourvu de multiples notices individuelles. Cette double approche permet, d'une part, d'étudier la technique de la mise en œuvre de l'édit, d'autre part, de tirer les enseignements du document ainsi complété.

Au plan sociologique, les informations fournies par le manuscrit ont été l'occasion de recherches sur l'identité, l'état, la condition, les fonctions, professions, activités, liens de parenté, etc. de 2 578 personnes plus ou moins en vue dans la province au cours des quatre dernières années du XVII^e siècle.

Dans le domaine héraldique, ont été distinguées les armoiries exactes, vraisemblables

ou imposées d'office et un chapitre a été consacré aux armes parlantes qui représentent plus du cinquième de l'ensemble.

Une quarantaine de hors-texte et neuf annexes illustrent l'ouvrage.

L'exploitation de cette source si riche qu'est l'Armorial général de France débouche ainsi sur une nouvelle approche des personnes et de leur comportement comme des institutions dans la dernière partie du règne de Louis XIV.

Alain Fougeray

patrimoine : quoi de neuf ?

■ Le « roi enfant à la mèche longue » au musée d'Angers

A découvrir dans le parcours Histoire d'Angers au musée des Beaux-Arts...



Ecu
Argent
Atelier monétaire d'Angers, 1647
Provenant du trésor de Montrichard (Indre-et-Loire)
Achat en vente publique, 2008
Inv. 2008.33.1

La lettre d'atelier F est située à la pointe de l'écu fleurdelysé du revers, attestant l'émission à Angers de cette monnaie datée de 1647. Le jeune roi âgé d'à peine cinq ans est représenté de profil à droite ; ses cheveux bouclés donnent à ces écus la dénomination du « roi enfant à la mèche longue ».

Il est lauréat, porte une cuirasse et le cordon de la Croix de l'ordre du Saint-Esprit.

Une découverte fortuite mit au jour, en 2007, dans une maison à colombages, le trésor, composé de 104 monnaies d'or et de 181 monnaies d'argent. La plus ancienne date de 1547, la plus récente de 1661, ce qui explique l'état de cet écu, qui a peu circulé.

Le trésor était dissimulé par une plaque d'ardoise de manière à être accessible pour prélever des liquidités ou pour l'augmenter. La cachette devait être sûre car il était interdit de posséder de fortes sommes sous peine de confiscation. 1661, année probable de l'enfouissement du trésor, marque une date importante dans le règne de Louis XIV : après la mort de Mazarin, sa décision de ne plus avoir de Premier Ministre ; l'arrestation et le bannissement du surintendant des finances Nicolas Fouquet. De peur de subir le même sort, les gens fortunés cachaient leurs biens.

Cet écu a trouvé place dans le parcours Histoire d'Angers, au musée des Beaux-Arts, au-dessus de la maquette du Grand

pont (actuel pont de Verdun). Le Grand pont était prolongé par le Petit pont, reliant l'île de la Savatte ou des Carmes, à la Doutre. L'Hôtel de la Monnaie se situait sur l'île, près du Petit pont (le comblement de ce canal eut lieu en 1863-1866 ; on se trouve maintenant rue Beaurepaire). L'atelier monétaire d'Angers eut une production peu abondante, qui cessa à la moitié du XVII^e siècle.

Des dons et acquisitions récents ont pris également place dans les vitrines du parcours Histoire d'Angers : voilà l'occasion d'une nouvelle visite au musée !

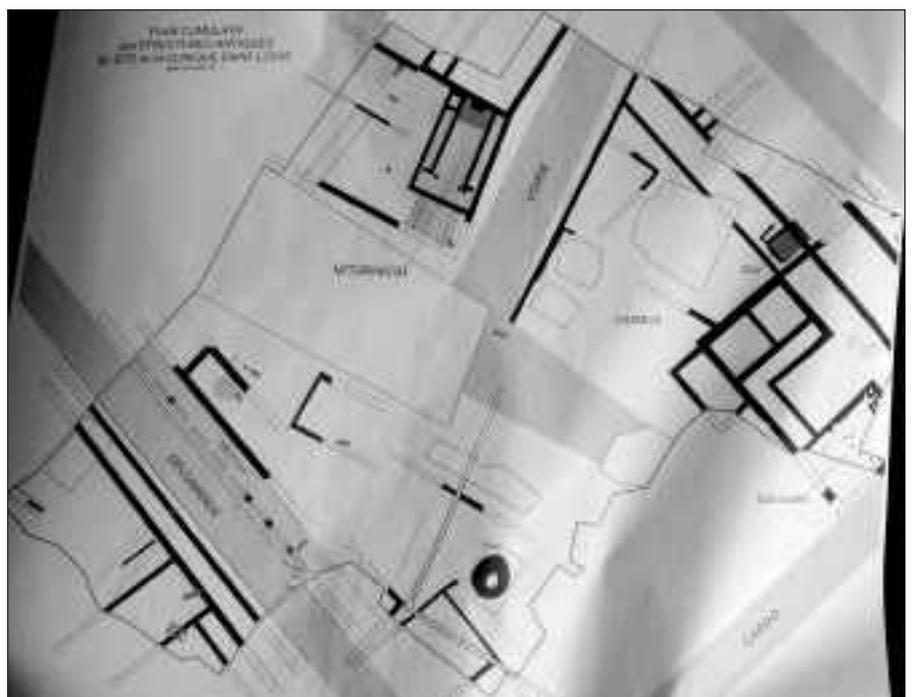
Catherine Lesseur,
Conservateur du patrimoine,
Musée des Beaux-Arts, Angers

■ Les fouilles de l'ancienne clinique saint-Louis

Les adhérents ne s'étaient pas trompés en s'inscrivant nombreux (plus d'une cinquantaine) à la visite des fouilles de l'ancienne clinique Saint-Louis. Ce qu'ils ne savaient sans doute pas lors de leur inscription, c'est qu'un nouveau vocable investirait les lieux : Mithra...

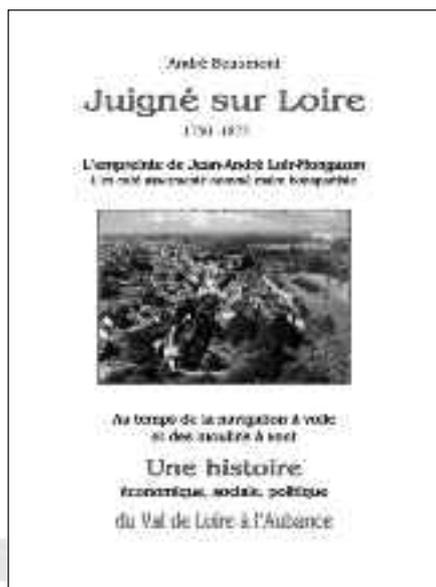
Sous la conduite toujours très passionnée de Jean Brodeur, les deux groupes formés pour la circonstance allaient successivement découvrir sous un soleil à l'unisson de l'évènement, ce lieu de culte qui aurait pu, au IV^e siècle, faire de l'ombre au christianisme si celui-ci avait manqué de vigilance. Cette belle balade, *in situ*, était complétée par la présentation d'une grande partie des objets découverts dans le *mithraeum* et qui confirmaient la présence de ce culte à Angers. Nous n'osons croire que ce lieu, un des seuls en France de cette importance, puisse ne pas être conservé...

Joël Rohan



Plan cumulatif des structures antiques du site de la clinique Saint-Louis (avril 2010).

Lectures



• **André BEAUMONT**, *Juigné-sur-Loire, 1750-1875, L'empreinte de Jean-André Loir-Mongazon, l'ex-curé assermenté nommé maire bonapartiste*, 2010, 192 p., 21 euros.

Édité à compte d'auteur. En vente chez M. Beaumont, « Les Chailloux », 49610 Juigné-sur-Loire.

• **Janine Brouard**, *Voyage au pays des Mauges et arrêt à Sainte-Christine. Chronique d'un village français dans la seconde moitié du XX^e siècle (1964-2007)*, Hérault, 2010.

Un ouvrage qui apprend beaucoup à ceux qui s'intéressent à l'Anjou rural des cinquante dernières années.

• **M.-É. Gautier et F. Avril dir.**, *Splendeur de l'enluminure, le roi René et les livres*. Arles, Actes sud, 2010. 416 p., 39 euros.

Le catalogue de l'exposition *Splendeur de l'enluminure, le roi René et les livres*, épuisé depuis janvier, fait l'objet d'une seconde édition à l'occasion des Journées du Patrimoine. L'ouvrage, honoré par l'Académie des inscriptions et belles-lettres du Prix Louis Fould et de la 2^e médaille des Antiquités de la France, est également sélectionné pour le Prix de la Dame à la licorne, attribué à l'automne.

• **Pierre Chevet dir.**, *Un quartier de la fin de l'âge du Fer à la fin du Moyen Âge. Les fouilles du musée des Beaux-Arts d'Angers (1999-2001)*, Rennes, Presses de l'université de Rennes, 2010, 328 p. + 12 pl. (coll. Archéologie et culture).

Cette fouille de 2400 m², l'une des plus importantes réalisées à Angers, a renouvelé les connaissances sur un secteur jusqu'alors mal connu. Le site, à l'origine en bordure de l'oppidum des Andes, est en plein centre de la ville de *Iuliomagus* avant d'être rejeté en extramuros à la fin du III^e siècle puis de devenir zone funéraire. Propriété de l'évêque au VII^e siècle, il accueille un domaine de qualité qui sera absorbé par l'abbaye Saint-Aubin avant le XI^e siècle. La politique de revenus des

religieux les conduit tout d'abord à édifier des maisons avant de s'en dessaisir au profit d'Olivier Barrault qui y construit son hôtel dès 1483.

• **Noël-Yves Tonnerre et Daniel Prigent dir.**, *Le haut Moyen Âge en Anjou*, Rennes, Presses de l'université de Rennes, 2010, 230 p. (coll. Archéologie et culture).

En confrontant systématiquement sources écrites et non écrites (archéologie, épigraphie, numismatique...), les chercheurs réunis ici proposent une nouvelle image de l'Anjou pendant les cinq siècles qui précèdent l'an mil. Le dynamisme précoce du comté va permettre de constituer dès la seconde moitié du X^e siècle une puissante principauté.

• **Ouvrage collectif**, *La cathédrale Saint-Maurice d'Angers*, Angers, Ars et Fides, 2010, 36 p.

Pour les amateurs du patrimoine religieux angevin une refonte complète de l'ancien guide de visite, publié naguère chez Lescuyer à Lyon, permet une vraie redécouverte des différents aspects de la cathédrale (architecture, vitraux, tapisserie, tombeaux, orgues...). Ce livret n'est vendu que sur place l'été par l'association Ars et Fides.

À ne pas manquer : Journée des sociétés savantes de Maine-et-Loire

« Aspects du paysage en Anjou », rencontres fédérales 2010 organisées par la Fédération des Sociétés savantes de Maine-et-Loire avec le concours du Conseil général et de la ville de Saint-Florent-le-Vieil.

• Dimanche 3 octobre 2010 - Auditorium de l'abbaye de Saint-Florent-le-Vieil

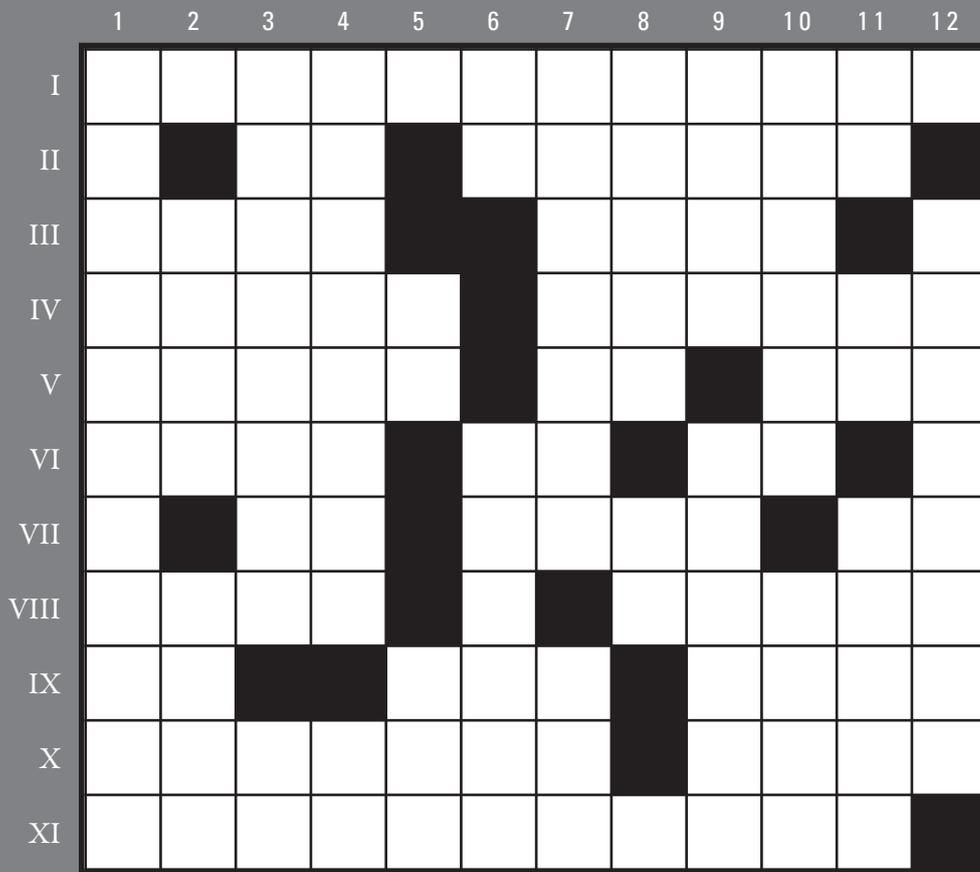
La matinée est consacrée à des conférences (cf. programme joint), avec notamment une communication de Marc-Édouard Gautier pour les 4A et Angers Musées Vivants sur « la sensibilité au paysage dans les enluminures des peintres des œuvres du roi René (Barthélemy d'Eyck et le Maître du Boccace de Genève) ». Une visite commentée du cirque de Courossé à La Chapelle-Saint-Florent est proposée l'après-midi.

Départ en car prévu depuis Angers à 8h (devant le musée Jean-Lurçat, place de la Rochefoucauld). Retour à Angers vers 17h45.

Merci de nous retourner le bulletin d'inscription ci-joint accompagné de votre règlement par chèque avant le 15 septembre 2010.

Mots-croisés

L'organisateur des visites 4A ayant prévu de vous emmener dans le Saumurois, le verbicruciste va l'imiter et il vous souhaite BON VOYAGE !!



DÉFINITIONS

HORIZONTAL :

- I – Ça, c'est Saumur (3 mots).
- II – Queue de loup – Le vétérinaire du cavalier.
- III – Port ou club de Terrefort – Objectif des militaires.
- IV – Au dessus du chef des cavaliers – Véhicule militaire saumurois.
- V – Se dit à propos d'un cheval (et d'un seul ?) – En fin de vie – Rejeta.
- VI – (de droite à gauche) Sirota – Tête à tête – Queue à tête.
- VII – Lettres de Coco Chanel – Cap américain à contre sens – Initiales d'une commune associée de Saumur.
- VIII – Célèbre – Kangoo italien.
- IX – À ronger – Lit à l'envers – User ou suer (est-ce une ruse sûre ?).
- X – Commune (socialiste ?) du Saumurois – Peut être français ou/et critique.
- XI – Pas besoin d'ardoise(s) pour y faire son trou.

VERTICAL :

- 1 – Protecteur médiéval de Saumur (2 mots).
- 2 – N'est pas libre (phonétiquement) – Jeunes militaires réservistes.
- 3 – Son moulin l'a rendu célèbre – Futur officier (?).
- 4 – Cherche la petite bête – Un peu de Champigny.
- 5 – Préposition – Identique.
- 6 – Au bout du bout – Est (du sud au nord).
- 7 – À consommer hélas ! avec modération – À ne pas consommer !!
- 8 – Utilisée défensivement au 1 – Entrée de Doué à contresens.
- 9 – Du brie qui a coulé – Arrose Saumur.
- 10 – Il se dit qu'elle arrosa Saumur (c'est faux !) – À bon dieu ?
- 11 – Arme blindée ou Agriculture Biologique ? – Entrée de Distré – Société savante saumuroise.
- 12 – Jeanne, la Reine, y est statuifiée.

SOLUTIONS

Horizontallement : I – Cité du cheval ; II – UP – Touby ; III – Aéro – Mire ; IV – Toque – Blindé ; V – Equin – (v)IE – Nia ; VI – APAL (Iapa) – TE(te) – (tè)TE ; VII – chaNel – NROH (Horn) – SF (Saint-Florent) ; VIII – Fête – Doblo ; IX – OS – TIL (lit) – UESR ; X – (Les) Rosiers – Etat ; XI – Troglodytes.
Verticallement : 1 – Château fort ; 2 – EODP (est occupé) – ESDR (pour les non initiés : Éleve Sous Officier de Réserve) ; 3 – Turquant – SD (ou sous-officier) ; 4 – Epouille – IG (Champigny) ; 5 – En – Tel ; 6 – Bo/UT – TNEIRO (Orient) ; 7 – Combiar – LSD ; 8 – Huile – (eu)OD ; 9 – EBRI (Brie) – Thouet ; 10 – Vienne – Bête ; 11 – A.B. – D(istré) – SLSAS (Société des Lettres, Sciences et Arts du Saumurois) ; 12 – Beaufort (en Vallée, et la statue de Jeanne de Laval).